

MAIRIE D'AZAS



31380

PROCES VERBAL

**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
du 10 Avril 2015**

Présents : M-T. Lacourt, B. Fauré, R. Martin, L. Sicart, C. Antonsanti, J.-L. Graniti, M. Joubert, S. Raina, B. Touret.

Excusés : D. Duchemin (pouvoir à M-T. Lacourt), M. Bessière (pouvoir à L. Sicart), P. Bruno (pouvoir à B. Touret), V. Fabre (pouvoir à B. Fauré), S. Ruiter.

Absent : L. Testa.

Pour le CCAS, membres non élus.

Présentes : C. Droillard, N. Lacan, J. Lucido.

Excusées : D. Charlot, M-P. Granié (pouvoir à C. Antonsanti).

Mme Averseng, secrétaire de mairie assiste au conseil

- Lecture est faite du compte-rendu du précédent conseil.

Il est voté à l'unanimité.

- Désignation d'un secrétaire de séance : Christine Antonsanti.

La séance commence par la réunion du CCAS et le vote de son budget.

2-1-2015 Délibération : Vote du budget unique du CCAS

R. Martin présente le budget du CCAS dont les recettes sont de 2880,61 €. Les dépenses, de l'ordre de 260 €, sont constituées par l'organisation du goûter des aînés en grande partie et, pour une part minime, par les rencontres organisées chaque mois.

Il restera donc une enveloppe de 2600 € environ destinée entre autre à aider les familles en difficulté, même si ce montant ne permet pas d'envisager un réel soutien. Le rôle du CCAS est essentiellement d'orienter les familles qui ont besoin d'un apport financier vers les structures susceptibles de le leur fournir et de les aider dans l'élaboration de leur dossier.

C. Droillard demande s'il y a actuellement à Azas des familles qui ont fait des demandes dans ce sens. Ce ne soit pas le cas, pour l'instant.

Vote du budget du CCAS : à l'unanimité.

La réunion du CCAS terminée, les membres non élus au Conseil municipal souhaitent quitter la séance.

La séance du Conseil Municipal débute.

3-1-2015 – Délibération : Vote du taux des trois taxes

Il est proposé d'augmenter les taxes du taux de l'inflation (1%) comme l'année dernière, de manière à éviter de diminuer encore les recettes du budget qui vont avoir à subir la baisse des subventions annoncée par le gouvernement.

Madame le Maire propose que l'on fasse une pause, compte tenu de l'augmentation des bases de 0.90 % afin que les taux restent constants cette année. B. Fauré se range à son avis. Les autres conseillers préfèrent augmenter progressivement en suivant le taux d'inflation plutôt que de se trouver obligés dans un an ou deux d'imposer une hausse plus significative, étant donné les projets portés par la commune.

TH 12,03 %

TF 14,48 %

TFNB 76,82 %

Vote : 2 voix contre, 11 voix pour.

3-2-2015 – Délibération : Vote des subventions aux associations

Monsieur R. Martin soumet le montant des subventions traditionnellement attribuées à diverses associations.

	2014	2015
CCAS	550,00	550,00
ACVA Montastruc	40,00	0,00
Amicale des Anciens combattants UNC + Subvention exceptionnelle 40€	45,00	85,00
Association Cante Laouselou	45,00	45,00
Association des Jeunes d'Azas	3000,00	3000,00
Association Familiale Intercantonale	200,00	200,00
Au Pays d'En Haut	50,00	50,00
Coopérative scolaire d'Azas Noël	1000,00	1000,00
Coopérative scolaire d'Azas voyage exceptionnel	0,00	1000,00
Coopérative scolaire d'Azas transports sorties	1000,00	1000,00
Croix Rouge	20,00	20,00
Défense Sanitaire	30,00	30,00
FNACA Comité Cantonal	45,00	45,00
Foyer Rural	1200,00	1200,00
Groupeement de défense contre les ennemis des cultures	35,00	35,00
Prévention Routière	45,00	45,00
Société des Droits de Chasse d'Azas	110,00	110,00

Madame L. Sicart et B. Fauré souhaitent que les bénéficiaires de ces subventions puissent changer, étant donné le nombre de demandes que reçoit la mairie chaque année.

Il est rappelé qu'il avait été décidé l'année dernière que ne bénéficieraient de subvention que les associations demandeuses dont les comptes détaillés auraient été remis à la mairie. C'est le cas pour toutes les associations dont le siège est à Azas. Les autres n'ont pas forcément répondu à cette consigne.

Madame le Maire propose qu'à l'occasion de la commémoration du centenaire de 14/18, la subvention de 40 € habituellement versée à l'ACVA soit pour cette année versée en supplément à l'UNC, portant leur subvention à 85 €.

La majorité du Conseil Municipal est d'accord pour ce transfert du montant de la subvention de l'ACVA vers l'UNC, mais ne souhaite pas que l'ensemble de l'attribution des subventions soit revue cette année.

Vote : 2 voix contre, 11 voix pour.

3-3-2015 – Délibération : Vote du budget unique 2015

Monsieur Richard Martin présente le budget 2015 après avoir distribué les documents correspondants à chacun des conseillers.

Recettes de fonctionnement

Comptes	Montants	%
70	55 480,00 €	14,15%
73	176 746,00 €	45,06%
74	98 395,00 €	25,09%
75 + 76	2,00 €	0,00%
7815	21 600,00 €	5,51%
013	40 000,00 €	10,20%
Total	392 223,00 €	100,00%

- Un peu plus de 14 % des recettes est représenté par la facturation de la cantine et de la garderie à l'école ainsi que la location des salles communales.
- 45 % seront obtenus par les impôts locaux (3 taxes = 172420€, CCTA = 3331€, FT=800€ et EDF=195€).
- 25 % correspondent aux dotations d'Etat dont
 - 48923€ de l'Etat (baisse sensible de 13 %, 14902€),

- 12548€ de Solidarité Rurale (augmentation sensible + 6,9 %, 812 €),
- 7311€ de Fonds National de péréquation,
- 2812€ Dotation aux élus locaux,
- 3134€ Nouvelle dotation : fond d'amorçage.

Dépenses de fonctionnement

<i>Comptes</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>
011	145 983,00 €	35,56%
012	182 100,00 €	44,36%
65	51 415,00 €	12,53%
66	9 200,00 €	2,24%
681	21 800,00 €	5,31%
Total	410 498,00 €	100,00%

- Les dépenses à caractère général vont représenter 35% et sont en augmentation.
 - TAP, Garderie et cantine : 4200€
 - Entretien voirie : 10500€ faucardage
 - Centenaire guerre 14-18 : 1000€
- + traiteur, maintenance logiciels, primes d'assurances.
- 44% sont consacrés aux charges de personnel soit 34,61 % après déduction des atténuations de charges.

- Les prévisions de charges de gestion courante sont identiques à l'année dernière mise à part les 10000€ de participation de la commune pour les travaux d'éclairage de la route de Saint-Sulpice (SDEHG).
- Un emprunt s'est éteint : les charges financières sont en légère baisse et représentent 2,24%.

Voir :

- Annexe 1 - Présentation globale du budget
- Annexe 2 - Programme des investissements.

Vote à l'unanimité

- Madame le Maire propose que les emprunts contractés par la commune dans les mandats précédents soient examinés en vue d'une renégociation pour profiter du taux réduit pratiqué par les banques à l'heure actuelle et que les travaux prévus à l'école soient financés également par un nouvel emprunt de façon à conserver une part de réserve de trésorerie. Après discussion, il est envisagé de confier à un courtier la recherche d'un établissement bancaire capable de faire une proposition avantageuse englobant les deux aspects : nouvel emprunt et renégociation des anciens qui le méritent. C. Antonsanti s'engage à solliciter son voisin, Mathieu Delon, dont c'est le métier.
- Monsieur B.Fauré souhaite que les dépenses générales (électricité,...) soient étudiées pour détecter si des économies peuvent être faites de manière simple. La commission Finances aidée de Monsieur B. Fauré devrait s'y employer.

3-4-2015 – Délibération : Création d'un sentier de randonnée reliant Garrigues à Azas

Il s'agit d'une portion de sentier qui complète une boucle pouvant passer par Montpitoul (lac du Laragou), financée et entretenue par la CCTA.

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la convention avec M. Lacan Bernard et faire toutes les démarches nécessaires.

Vote à l'unanimité

3-5-2015 – Délibération : Révision du prix du conteneur mis en vente sur le site « leboncoin.fr »

Au vu de la concurrence et des prix pratiqués, le conteneur est mis en vente à 1800 €.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Madame L. Sicart soumet la demande qui lui a été faite au sujet de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Cela concernerait 3 ou 4 enfants pour l'instant. Etant donné le nombre d'enfants déjà conséquent en petite section de maternelle et l'inadéquation des équipements et des personnels à des enfants aussi jeunes, le Conseil Municipal maintient la position de n'accepter que les enfants qui auront 3 ans à la rentrée de septembre et jusqu'au 31 décembre de l'année civile en cours.
- Madame L. Sicart informe le Conseil que deux assistantes maternelles d'Azas, Elodie Mailhé et Elisabeth Cabirou, sont en train de monter un dossier de Maison d'Assistants Maternelles pour lequel elles auront besoin d'un avis du Maire. Cette structure permet aux assistantes maternelles de gérer la partie administrative et matérielle de leur métier au sein d'une association tout en conservant la même relation employeur/employée vis-à-vis des parents.
Dans un premier temps, elles envisagent d'accueillir chacune deux enfants puis progressivement d'honorer les quatre agréments auxquels les assistantes maternelles ont droit.
Cette organisation permet une entraide et une mutualisation des moyens qui semble tout à fait positive à l'ensemble du Conseil Municipal.
- Madame L. Sicart fait part au Conseil Municipal de deux difficultés particulières que rencontre la Mairie :
 - Obtenir le paiement des frais de cantine de la part des parents d'élèves
 - Ponctualité des parents d'élèves pour venir chercher leurs enfants à la fin du temps de garderie (19 h).

Pour la cantine, la question est posée de réclamer des frais supplémentaires aux mauvais payeurs, mais cette éventualité est rejetée. De l'avis général, il est cependant regrettable que les parents ne mettent pas un point d'honneur à faciliter le travail du personnel administratif et à acquitter leur facture en temps et en heure.

Pour la garderie, Mme le Maire décide de se rendre à l'école en fin de journée de façon ponctuelle pour rappeler en personne aux parents retardataires qu'ils doivent trouver une solution pour que leurs enfants quittent les locaux de l'école avant l'heure limite (dans l'intérêt même des enfants) et que le personnel de l'école puisse assurer le travail qui suit le temps de garderie.

Le personnel et les élus en charge de l'école ressentent un certain manque de respect vis-à-vis de leur travail de la part de certains parents et il est important que cela change.

- Monsieur B. Fauré annonce que l'éclairage du clocher de l'église va être mis en place très prochainement.

La séance est levée un peu après minuit.

Mme Marie-Thérèse LACOURT	M. Benoît FAURÉ	Mme Magalie BESSIERE à donner procuration à SICART Laurence	M. Richard MARTIN	Mme Laurence SICART
M. Bruno TOURET	Mme Stéphanie RUITER Absente excusée	M. Loïc TESTA Absent excusé	M. Serge RAINA	Mme Marion JOUBERT
Mme Patricia BRUNO à donner procuration à TOURET Bruno	M. David DUCHEMIN à donner procuration à LACOURT Marie- Thérèse Maire	Mme Christine ANTONSANTI	Mme Virginie FABRE à donner procuration à Benoît FAURÉ	M. Jean-Louis GRANITI

Annexe 1 – Présentation globale du budget 2015

MAIRIE AZAS

BUDGET PRIMITIF 2015

RM –

BUDGET FONCTIONNEMENT 2015

Voté le

	Dépenses			Recettes		
	Réalisation 2014	Prévision 2015		Réalisation 2014	Prévision 2015	
011 Charges à caractère général	118548,32	145983,13	123,1%	47869,7	55480	70 115,9% Produits des services
012 Personnel	167823,11	182100	108,5%	179716,87	176746	73 98,3% Impôts et taxes
65 Autres charges gestion courante	37288,13	51415	137,9%	113297,35	98395	74 86,8% Dotations
66 Charges financières	9342,16	9200	98,5%	3371,23	2	75+76 0,1% Autres produits
681 Nicco titres annul,		21800		37335,89	21600	7815 Nicco 013 107,1% Atténuation de charges
Total	333001,72	410498,13	123,3%	381591,04	392223	102,8%
Provision Nicco						Paiement Nico
Résultat global fonctionnement	178397,58	160122,45		129808,26	178397,58	002 Report fonctionne- ment 2014
Total Budget fonctionnement	511399,3	570620,58		511399,3	570620,58	
Résultat année 2015				= -18275,13		
Résultat potentiel 2015				= 160122,45		

BUDGET INVESTISSEMENT 2015

Projet global Voté le

RM -

	Dépenses			Recettes		
	Réalisation 2014	Prévision 2015	dont Report 2014	Réalisation 2014	Prévision 2015	dont Report 2014
21 Installations Mobiliier	1442,4	31487	9000		0	1068 Affect Solde Fonct. 2014
Non individualisé		2500				
231 Immos Corporelles	70465,08	404568	12610	112483,53	200857	30078 13 Subv
Divers sans subvention	43694,79					
Total investissements	115602,27	438555	21610	92119,76 57998,58 34121,18	22300 12300 10000	10 Dotations FCTVA TLE / TA
16 Emprunt/Dettes Remboursement en capital	23697,69	20700			0	Emprunt
Autres Provisions pour Risque cpte 15182		21600				
D001 Report solde en besoin Invest. 2014	0	0		32272,22	97575,55	R 001 Report solde en exce. Invest. 2014 hors RAR
	139299,96	480855	21610	236875,51	320732,55	30078
excédent de l'ex 2015		0			160122,45	021 Déficit inv prélevé / fonct 2015
					480855	
Total Budget Investissement		480855			480855	

Annexe 2 – Présentation du programme d'investissements 2015

1) Programme

Nouv nouveau
ReBud Rebudgété
RaR Reste à réaliser

2) Subventions

AD A demander
D Demandée
A Accordée
N Notifiée
S Soldée

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2015

Budget 2015

programme inv.

Voté le :

	Prog	dont report 2014 (RaR)	Dép 2015 ttc	Dép 2015 ht	subv en % du ht	décision	Recettes 2015	dont report 2014	investissements obligatoires en 2015		besoins financement	tva récupérable en 2016 16,404 % du ttc
									dépenses	recettes		
205												
Site internet												
Logiciels												
Total 205		0	0	0			0	0	0	0	0	0,00
21												
Frais terrain	ReBud	3500	3500						3500		3500	574,14
Pauchard												
Plantations	nouveau		1545	1287,5					1545		1545	253,44
Badgeuse	RaR	5500	5500	4583					5500		5500	902,22
info.école	nouveau		795	662,5					795		795	130,41
Mat.cantine	ReBud		7893	6577,5			1500		7893	1500	6393	1294,77
Mat.cantine	nouveau		5144,00	4286			857		5144,00	857	4287,00	843,82
Mob.bureau	ReBud		1760	1466	20,00%	AD			1760	0	1760	288,71
Mob.bureau	nouveau		1580	1366	20,00%	AD	273		1580	273	1307	259,18
Tables ping-pong	nouveau		2200	1833	20,00%	AD	366		2200	366	1834	360,89
Sono	ReBud		1570	1308					0	0	0	0,00
									1570	0	1570	257,54
Total 21		9000	31487	23369,5			2996	0	31487	2996	28491	5165,13

programme inv.

	Prog	dont report 2014 (Rar)	Dép 2015 ttc	Dép 2015 ht		subv en % du ht	décision	Recettes 2015	dont report 2014 (RAR)	investissements obligatoires en 2015	recettes	besoins financement	tva récupérable en 2016 16,404 % du ttc
										dépenses			
231													
231	Réserve eau En Navarre		51020	42516	devis	30,00%	N,	12000		51020	12000	39020	8369,32
231	Honoraires En Navarre		2710	2257	devis					2710		2710	444,55
231	Pool routier 2013- 2015		86400	72000		66,40%	N,	47808		86400	47808	38592	14173,06
231	Honoraires Pool routier		7656	6380						7656		7656	1256,05
231	Honoraires assainissement	6420	6420	5350						6420	0	6420	1053,14
231	Honoraires assainissement		1314	1095	devis					1314	0	1314	215,55
231	Reliquat étude PLU	6190	6190	5158						6190	0	6190	1015,41
231	Prépa PLU + Enq et Pub	30000	30000	25000						30000	0	30000	4921,20
	Atelier municipal (CG)						N,	13825	13825		13825	-13825	0,00
	Atelier municipal réserve parlem						N,	10000	10000		10000	-10000	0,00
231	Ecole		200000	166666	devis	40,00%	A D	66666		200000	66666	133334	32808,00
231	Diagnostic accessibilité		1500	1250	devis					1500		1500	246,06
												0	0,00
	Amenagt bibliothèque mairie+bureau étage					30,00%	N,	1680			1680	-1680	0,00
	Menuiserie SdesM					30,00%	N,	6253	6253		6253	-6253	0,00
231	Menuiseries mairie		11358	9465	devis	30,00%	A D	2915		11358	2915	8443	1863,17
												0	0,00
												0	0,00
												0	0,00
												0	0,00
												0	0,00

programme inv.

	Prog	dont report 2014 (Rar)	Dépenses 2015 ttc	Dépenses 2015 ht	subv en % du ht	décision	Recettes 2015	dont report 2014	investissements obligatoires en 2015	besoins financement	tva récupérable en 2016 16,404 % du ttc
									dépenses	recettes	
1321	Fonds concours CCTA 2014					N,	18357,00			-18357,00	
1321	Fonds concours CCTA 2015					N,	18357,00			-18357,00	
	Total 231	12610	404568	337137			197861	30078	404568	197861	66365,49
	Non individualisé		2500						2500	2500	387,05
2188	Total général	21610	438555				200857	30078	438555	200857	66752,54